

Agriculture | Le "drive fermier" ou le circuit court 2.0 expérimenté en Gironde



Que ce soit sur ses matériels de production, sur ses itinéraires techniques, ou encore sur ses modes de commercialisation, on ne cessera de le dire et de le répéter, l'agriculture innove ! Et le lancement en Gironde, du tout premier «drive fermier» au niveau national en est une preuve supplémentaire. Désormais, à compter du mardi 16 octobre les consommateurs de la CUB, pourront utiliser le principe du «drive» de leur grande surface préférée, pour leurs achats de fruits et légumes ou tout autre production issue de l'agriculture girondine : des viandes à la confiture en passant par le vin, le fromage ou les conserves.

Porté par la Chambre d'Agriculture de Gironde, avec le soutien du réseau national des Chambres d'agriculture, le projet de drive fermier, s'affiche comme l'expérimentation d'un nouveau mode de commercialisation en circuit court pour les producteurs. «On s'appuie sur la puissance d'internet pour renforcer les liens de proximité avec les consommateurs» analyse Bernard Artigue, Président de la Chambre d'agriculture de Gironde. Pour autant, il insiste, « le drive fermier ne suit pas une mode; on est dans la continuité de ce qui est porté depuis 20 ans par les réseaux Bienvenue à la ferme, mais avec l'utilisation de nouveaux outils virtuels». Un nouveau mode de commercialisation qui s'inscrit dans le projet global du Réseau des chambres d'agriculture de développer l'outil numérique pour faciliter la commercialisation des produits agricoles. La mise en place de ce drive fermier, est donc la première émanation d'un mouvement qui veut inscrire l'agriculture dans une nouvelle dimension, celle de l'e-commerce individuel et collectif sur le net.

Manger bon, sain et surtout local

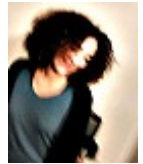
En attendant de tels développements, c'est Bernard Lafon, Président du Relai Agriculture et tourisme Gironde qui explique en 3 temps, le mode d'emploi du Drive fermier qui permettra aux consommateurs de manger bon, sain et surtout local, car seulement approvisionné par des producteurs girondins. D'abord, le consommateur s'inscrit sur le site internet www.drive-fermier.fr/33 où il trouvera, à compter du mardi midi, l'offre complète des produits disponibles. Ensuite, il commande et paie sur le site avant le mercredi minuit afin, qu'enfin, la livraison des produits soit assurée le vendredi après-midi dans le lieu de retrait de son choix.

Si à l'heure des premières livraisons (à partir du 19 octobre) le site de la SICA Maraîchère à Eysines sera le seul

lieu de retrait, il devrait rapidement être rejoint par d'autres. A commencer dès novembre, par un deuxième lieu de retrait au Château des Iris à Lormont. Au total, 8 ou 9 lieux de retrait, tous situés à proximité immédiate de la rocade bordelaise, devraient être créés. Et à terme, c'est bien la généralisation à l'ensemble du département qui est visé. A son ouverture le drive fermier proposera entre 150 et 200 catégories de produits fournis par 20 producteurs. Bientôt rejoints par une vingtaine d'autres producteurs, la structure devrait pouvoir proposer environ 300 produits à ses clients dès la période de Noël.

Des frais de gestion limités à 12%

Enfin côté prix, Bernard Lafon a assuré qu'ils sont fixés par les producteurs eux-mêmes, précisant que les frais de gestion retenu par le Relai Agriculture et tourisme à hauteur de 12% permet un système gagnant-gagnant, pour les consommateurs et les producteurs. En effet par comparaison, les frais de gestion d'une boutique collective s'élèvent selon lui à de 30 à 40% du produit, et de 20 à 25% dans le cadre de commercialisation sur une foire ou un Salon. Mais bien sûr, pour vous faire votre avis, le mieux est encore de visiter le site internet, et pourquoi pas adhérer aux différentes communautés créées sur les réseaux sociaux autour de cette initiative. L'agriculture 2.0 est en marche, on vous avait prévenus!



Solène Meric

Crédit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 10/10/2012
[Url de cet article](#)